DEUX GAGNANTS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En tous cas, l'économe qui a reçu la visite de cet homme de bien a dû être rudement estomaqué. Pas autant toutefois que ce médecin à qui ses relations avec un autre gagnant, — d'un gros lot cette fois — furent déplorablement funestes.

Ce gagnant était un homme d'un certain âge. — et même d'un âge certain, — pourvu d'une maladie de cœur qui se posait un peu là. Quand sa famille et ses amis eurent connu que le billet qu'il avait acheté avait gagné le million, tous furent d'accord qu'il fallait lui annoncer la bonne nouvelle avec toutes sortes de ménagements : Il y a des joies qui tuent, surtout quand elles échouent à un cardiaque.

On chargea donc son médecin de prévenir le malade de cet heureux coup du sort, et voici ce qu'il advint :

Après s'être enquis de la santé de son client, le médecin prit un petit ton dégagé pour lui demander :

« — Dites donc ! Qu'est-ce que vous feriez si vous aviez gagné un lot de cent francs ?

— Oh ! Oh ! fit le malade, avec un geste qui semblait rejeter loin derrière lui une somme aussi dérisoire.

— Et si c'était un lot de cent mille francs ? reprit le bon docteur.

— Hé ! Hé ! répondit l'autre en plissant les lèvres comme pour montrer que c'est là quelque chose sur quoi il n'est plus permis de cracher.

— Et si c'était le gros lot d'un million ? lança enfin le médecin.

— Ah ! alors, déclara le malade, je vous en donnerai la moitié ! »

Il avait à peine dit ces mots que, de saisissement, le médecin tombait raide mort !

Il n'avait pu résister à cette manifestation d'un désintéressement dont le malencontreux cardiaque était loin de mesurer cependant l'étendue. Car il est bien sûr que dès qu'il aurait eu la certitude que son million quittait le domaine de l'hypothèse pour entrer dans sa poche, il n'aurait tenu aucun compte de sa promesse généreuse.

Combien de fois, en effet, n'avons-nous pas fait nous-mêmes de magnifiques projets de distribution de notre fortune « si » nous gagnions le gros lot. Mais cela nous le gagnions réellement, que resterait-il de ces projets ? Le château, les autos, les domestiques, la mer, la montagne, le percepteur auraient vite fait de les évaporer

Mais enfin, tant que nous n'avons pas gagné le gros lot, nous pouvons toujours eu moins nous donner à nous-mêmes l'illusion que nous sommes des philanthropes.

OUVERT LA NUIT

Dans un bar parisien les clients étaient détroussés et, s'ils renâclaient, copiensement rossés

La police parisienne a mis fin aux exploits d'une bande d'aventuriers qui exerçaient leur activité depuis une quinzaine de mois dans un bar de la rue du Mont-Thabor.

Le procédé utilisé par ces forbans étaient le suivant : deux racoleuses circulaient en auto la nuit, engageaient la conversation avec un passant, puis l'entraînaient dans le bar en question, où elles commandaient cocktails et champagns dont la note astronomique était ensuite présentée au client. Si celui-ci refusait de payer la bouteille de champagne 300 fr. ou le cocktail 70 fr., il était copieusement rossé par les hommes de main qui se tenaient dans le bar et qui le jetaient ensuite à la rue après l'avoir dévalisé.

Généralement, la victime, par crainte du scandale, s'abstenait de porter plainte. Toutefois, hier un client, M. Lhune, ainsi amené dans le bar de la rue du Mont-Thabor, refusa de régler une note de 184 francs, pour deux cocktails et un bock. « J'offre, dit-il, 40 fr., et c'est ma foi, bien payé ».

Mais la patronne, Marie-Louise Ducasse, ne l'entendit pas de cette oreille et, se ruant sur le client, le gifla en hurlant :

— Voilà le minimum.

Eberlué, M. Lhune voulut sortir pour quérir un agent, mais bousculé par le barman, Emile Vincent, 30, ans, domicilié 31, rue Grange-Batelière, et un certain Imsullanski, 24 ans, 250, rue du Faubourg-Saint-Antoine, qui joue le rôle d'homme de main, les deux « allumeuses » et la patronne, le malheureux tchécoslovaque fut presiement jeté à terre, frappé à coups redoublés et dépoulé, pendant cette correction, d'une somme de 850 francs. Après quoi, Imsullanski et un individu connu, sous le nom de Nightyon ou Nayty, se constituant ses gardes du corps, jetèrent le malheureux dans un taxi d'où ils s'éclipsèrent en arrivant devant la Concorde.

Des agents, heureusement, y étaient de service. Alertés par M. Lhune, ils prévinrent le secrétaire du commissariat, qui bientôt, opérait une descente au West Haven. Mais si Vincent et Imsullansky s'y trouvaient encore, par contre les deux racoleuses, connues sous les prénoms de Marcy et de Mado, avaient déjà pris le large, comme le mystérieux Nayty et la patronne. On les recherche.

UN LIEUTENANT, MEURTRIER DE SON COLONEL, EN TUNISIE VA RÉPONDRE DE SON CRIME

Devant le tribunal criminel de Sousse commenceront le 28 janvier, les débats concernant un drame qui s'est déroulé dans les solitudes de l'extrême-sud. Le colonel Caillon, commandant le 4e régiment de spahis, qui s'était rendu dans cette région, accompagné de plusieurs officiers et de quelques cavaliers, fut tué d'un coup de revolver par un lieutenant de son régiment. Les motifs et les circonstances du crime sont assez imprécis.

Une discussion violente s'était produite entre le colonel et le lieutenant. Les assistants, qui par discrétion s'étaient tenus éloignés, n'ont pas entendu les propos échangés et le colonel, tué net, n'a pas pu parler.

La veuve du colonel Caillon s'est constituée partie civile contre l'accusé, le lieutenant Cabanes, dont la défense sera assurée par Me Torrès, du barreau parisien. On pense que les débats de cette affaire, qui a provoqué en Tunisie une émotion considérable, dureront plusieurs jours.

LE COMMANDANT FROGÉ PASSERA DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON

On sait que M. Faure Pinguely, juge d'instruction à Lyon, avait ouvert une information contre le commandant Christian Frogé, pour avoir, au cours de conférences données à Lyon et dans la banlieue lyonnaise, proféré des outrages contre M. Miellet, ancien ministre des Pensions, M. Mondanel, contrôleur général à la Sûreté Nationale ; M. Dieudonné, président du Tribunal de Belfort, et M. Cordier, juge d'instruction. Le magistrat instructeur a rendu un non-lieu en ce qui concerne les propos tenus contre MM. Miellet et Mondanel, mais renvoie le commandant Frogé devant le Tribunal correctionnel de Lyon pour les propos tenus contre les deux magistrats de Belfort et contre M. Ducloux, contrôleur général à la Sûreté Nationale.

L'ALLEMAGNE LAISSE ENTENDRE :

« Qu'elle se considère comme délivée des obligations que lui impose le Traité » et elle continue à pousser activement le réarmement, expression concrète de « l'égalité des droits »

On mande de Berlin :

« Le retour du territoire de la Sarre à l'Allemagne sera-t-il le point de départ d'une nouvelle orientation de la politique étrangère du Reich ?

« Aussitôt après la proclamation des résultats du plébiscite, une vague d'optimisme s'était répandue dans les milieux politiques et diplomatiques de Berlin. La profession de foi allemande des Sarrois apportait, estime-t-on, un précieux élément de détente dans la situation européenne

« L'allocution radiodiffusée du Führer-Chancelier, le 15 Janvier, était venue confirmer cette impression.

« Depuis lors, les manifestations de l'opinion allemande, la ton impatient et irrité de la presse à l'égard de la France et de la Société des Nations pendant les discussions de Genève en particulier, ont obligé à tempérer cet optimisme. Deux importantes interviews données récemment par le Chancelier Hitler ont, en outre, précisé avec une netteté qui ne laisse rien à désirer, la position actuelle de l'Allemagne.

« Sans vouloir diminuer la portée historique des paroles du Chancelier, on a pu faire observer que sa renonciation solennelle à demander à la France un fragment de son territoire, ne saurait constituer un élément politique nouveau depuis la signature du traité de Locarno. Or, M. Hitler a tenu à préciser qu'on ne pouvait pas demander davantage à l'Allemagne. La portée de ces paroles se limite donc à créer une atmosphère, mais on ne voit pas encore quelle forme concrète pourra prendre la nouvelle politique du Reich.

« Il paraît douteux que le Reich ait modifié sa position en ce qui concerne le pacte de l'Est. Dans certains milieux diplomatiques, on prétend que la Wilhelmstrasse a classé tout simplement la récente note française sur les pactes orientaux et qu'elle ne se pressera pas d'y répondre.

« La seule effre positive qui se dégage des paroles du Führer, c'est qu'il serait prêt de conclure avec la France un pacte de non-agression analogue à la déclaration solennelle faite à Berlin et Varsovie pour l'Allemagne et la Pologne.

« Quant à la Société des Nations, M. A. Hitler a déclaré sans détour qu'elle ne l'intéressait guère.

« Le Reich a tout à gagner, laisse-t-on entendre, à l'état actuel. Pratiquement, il se considère comme délié des obligations que lui impose le traité, et il continue à pousser activement le réarmement qui est l'expression concrète de ce que le langage diplomatique du Chancelier du Reich appelle l'égalité des droits et l'honneur du peuple allemand »

M. PIERRE LAVAL A DÉCLARÉ :

« Le moment est venu de dire que si un pays se livrait à une agression, il trouverait devant lui l'union de tous ceux qui sont attachés à la Paix »

M. Pierre Laval a reçu le correspondant des « Izvestia » de Moscou et lui a fait la déclaration suivante :

« La politique du gouvernement français est claire, constante, continue. J'ai tenu à le déclarer devant la Société des Nations au moment où le règlement définitif de la question de la Sarre marquait une étape importante dans l'évolution de la situation en Europe. Elle est pacifique, désintéressée. Elle demeurera ferme. Elle ne s'écartera en rien de son but : l'apaisement général par la sécurité de tous.

« Les appels à la paix se multiplient. A une heure qui paraît favorable, il faut qu'ils se traduisent par des faits. Des propositions ont été formulées qui, si elles sont adoptées, barreront la route à qui voudrait troubler la paix. Les gouvernements qui en sont saisis ont à prendre leurs responsabilités. L'année qui vient de finir a vu un grand peuple se joindre à la Société des Nations et marquer, en même temps, de manière concrète, sa volonté de collaborer à la consolidation de la paix.

« De cette décision du gouvernement soviétique est née la possibilité du pacte de l'Est. Depuis des mois, les gouvernements intéressés en étudient les éléments. **Peut-être nous, le moment est venu de dire que si un pays, quel qu'il soit, se livrait à une agression, il trouverait devant lui l'union de tous ceux qui sont attachés à la paix.**

« Par un acte formel, M. Litvinoff et moi avons marqué notre détermination de mener à bien cette entreprise ; si notre espoir était déçu, nous n'en persévérions pas moins, j'en suis convaincu, à traduire de manière efficace notre commun désir d'accroître les garanties de paix

« La paix, je le répète, est œuvre de patience d'audace et de volonté. La paix, a dit M. Litvinoff, est indivisible. Il ne pouvait mieux exprimer notre pensée : c'est à la réalisation du projet de l'Est que nous jugerons la possibilité de donner tout leur effet aux vues auxquelles M. Mussolini et moi nous nous sommes trouvés en plein accord ; c'est de la volonté et de la collaboration de tous que doit venir la sécurité de tous. Au point où nous en sommes, des résultats fragmentaires feraient-ils autre chose que de déplacer les causes des troubles dont nul ne serait épargné.

« Tout se tient, si tout ne peut être réalisé en même temps et si, indépendamment du projet mis à l'étude dès l'année dernière, et de celui que nous devons à l'année nouvelle, la sécurité peut être accrue dans une autre région d'Europe le gouvernement français lui donnera, j'en suis sûr, tout son appui ».

LE RETOUR A PARIS DE M. PIERRE LAVAL

M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, venant de Genève, est arrivé à Paris hier à 17 h. 16, par la gare de Lyon. Il était accompagné de M. Pierre Rochat, chef de son cabinet. L'ancien Président du Conseil a été salué sur le quai d'arrivée par MM. Georges Mandel, Louis Rollin, Dupard, chef adjoint du cabinet de M. Flandin représentant le Président du Conseil, Alexis Léger, ambassadeur de France, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères.

LE REFERENDUM SCOLAIRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

S'il s'agit ici d'instituteurs chasseurs et de leurs familles, il est facile de s'imaginer que les vacances à la campagne pour des pères, mères et enfants sont supprimées du fait ne l'avancement de la date des vacances scolaires, d'où grosse perte pour le commerce.

S'il s'agit, d'autre part, de chefs de famille pouvant prendre leur congé aussi bien en septembre qu'en juillet, il faut honorer ceux-ci partisans de la campagne ou d'autre part du coût à la classe, afin de ne pas laisser leurs femmes et leurs enfants. Il faut, enfin, que les mères de famille et leurs enfants ne peuvent guère envisager un séjour à la campagne après septembre, même si les enfants ne sont pas en classe, et ceci parce que ce sont vraiment une maîtrise de villégiature aussi bien pour la plage que pour la campagne.

Santé et Etudes

De toutes façons, des vues des chefs de famille sortirait une majorité. Mais cette majorité, à notre humble avis, ne signifierait pas grand'chose, parce qu'elle exprimerait des sentiments et des raisons par trop divers et qui ne devraient nullement entrer en ligne de compte ici.

Des souvenirs d'enfance nous rappelent une ville où, à la suite d'une manifestation pareille des chefs de famille moyennes et ouvrières qui ne voulaient pas avoir leurs enfants dans leurs hôtels ou cafés, la commande, parce qu'ils étaient plutôt étrangers à ces écoliers externes durent subir le même régime, jeudi et dimanche, que les pensionnaires et se aller à la promenade ».

Dans les résultats du referendum, il y aura... trop de points de vue des parents et pas du tout de enfants, ou très certainement fort peu.

Il ne s'agit nullement de savoir si les enfants sont, du 1er Juillet au 1er Septembre, « désirables » ou « indésirables » à la maison.

Il s'agit de savoir si oui ou non :

1° A partir du 1er Juillet, les études ne sont plus très bien suivies à cause de la chaleur ?

2° Les mois de Juillet et Août sont les meilleurs pour la santé des enfants ?

Qu'est-ce que les moissons, les vendanges, la chasse, etc... ont affaire dans cette importante question scolaire ?

S'agit-il ici, oui ou non, de donner aux enfants le maximum de possibilités pour faire de bonnes études et le maximum de beau temps pour avoir une bonne santé ?

C'est sur ces deux questions de santé et d'études que le referendum aurait dû porter.

(Illustration de Pierre Thibouw.)

JACBERG.

L'Association des parents d'élèves des Lycées de Ronbaix-Tourcoing s'est prononcée pour l'avancement des vacances

Il nous paraît intéressant de publier le résultat du referendum sur l'importante question de la date des grandes vacances, auquel ont été conviés tous les parents membres de l'Amicale, qui compte 870 membres.

Ce referendum a donné les résultats suivants pour les lycées de garçons de Roubaix et de Tourcoing : sur 429 suffrages exprimés, on note 151 parents partisans d'avancer la date des grandes vacances au 1er juillet, sauf à faire la rentrée le 15 septembre ; 151 parents ont répondu dans le même sens avec, comme corollaire de cette réforme, l'aménagement de toutes les vacances des administrations de l'Etat. Enfin, 127 chefs de famille se sont déclarés partisans du statu quo.

LES ADIEUX A L'ARMÉE DU GÉNÉRAL WEYGAND

Le général Weygand, inspecteur général de l'armée, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, a adressé ses adieux à l'armée dans les termes suivants :

« Parvenu au terme de son commandement, le général Weygand adresse ses adieux à l'armée. Il s'incline devant ses drapeaux et ses étendards. Il rend un reconnaissant hommage aux qualités et aux vertus des chefs et de la troupe, dont cinquante ans de vie militaire lui ont donné, en guerre comme en paix, le privilège de recevoir les exemples et d'estimer les bienfaits. »

Ces adieux paraîtront à l'ordre de toutes les unités.

D'autre part, le général Maurin, ministre de la Guerre, a reçu, hier matin, à l'hôtel du ministre, le général Weygand, dans un déjeuner d'adieu.

Les ministres de la Défense nationale, les maréchaux de France, les membres du Conseil supérieur de la guerre, anciens et actuels, étaient réunis autour du ministre et du général Weygand.

UNE LIAISON RADIOTÉLÉPHONIQUE ENTRE PARIS ET MOSCOU

M. Georges Mandel, ministre des P.T.T., vient de décider la mise en service, le 21 courant, d'une liaison radiotéléphonique entre Paris et Moscou.

Cette liaison assurera, concurremment avec les voies téléphoniques ordinaires, l'écoulement du trafic entre la France et l'U.R.S.S. Pour commencer, elle sera ouverte le matin, de 9 à 11 heures.

IMPOSANTE MANIFESTATION DES FONCTIONNAIRES ET DES COMMERÇANTS DE BRUXELLES

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Les arrêtés-lois du gouvernement Belge, diminuant les traitements du 5 % et supprimant en même temps les allocations de résidence, ce qui porte la réduction pour certains agents à 7 et à 6 %, a provoqué une vive émotion dans le pays et l'on a vu dimanche matin ce spectacle extraordinaire des commerçants se joignant aux fonctionnaires pour demander le retrait des arrêtés-lois, les commerçants affirmant, en effet, que la diminution des ressources des agents des services publics diminuant leurs recettes et ils ont manifesté dimanche avec les fonctionnaires.

La manifestation s'est déroulée sur les boulevards, en deux cortèges marchant parallèlement. On évalue le nombre des manifestants à 30.000.

Après la manifestation, un meeting s'est tenu auquel prirent la parole M. Rosiar, président du syndicat des cheminots, et M. Chaudoir, président de l'Association du syndicat des commerçants.

Une délégation s'est rendue chez le premier ministre et lui a remis une supplique demandant le retrait de l'arrêté-loi.

On signale qu'à la dislocation du cortège, à l'angle de la rue de la Fontaine, de la rue de Woeringhem et du boulevard du Hainaut, quelques individus ont tenté de provoquer du désordre. Les agents sont intervenus et l'un d'eux a eu son casque défoncé par un coup de canne. Cinq perturbateurs ont été appréhendés et conduits pour identification au commissariat de police de la deuxième division.

LE SAVANT LOUIS LUMIÈRE A L'HONNEUR, HIER, A LILLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On notait encore la présence de MM. Louis Nicolle, député du Nord et président d'honneur de la Société Industrielle ; Alfred Descamps, président de la Chambre de commerce de Lille ; Brun, président de la Société Industrielle de l'Est ; Wibaux, président de la Société Industrielle de Roubaix ; Alp. Motte, président de la Société Industrielle de Tourcoing, Rigollot, président de la Société Industrielle de Saint-Quentin, et de l'Aisne ; Swyngedauw, directeur de l'Institut Electromécanique ; Arquembourg, ingénieur délégué de l'Association des Industriels du Nord ; le colonel Trouble, commandant le 43e R.I. ; le général Miquel, commandant la 2e groupe de subdivisions ; Guilbaut et Becquart, conseillers généraux ; Vénot, vice-consul d'Espagne ; Van Petegnem, consul de Grèce ; A. Crépy, président de la Société de Géographie ; Marcel Bernard, directeur de la Compagnie Continentale du Gaz ; Mgr Lesne, recteur des Facultés Catholiques ; MM. Hé y, ingénieur en chef du Service des Voies Navigables ; Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Bevenzée, représentant M. Kara, consul de Pologne ; Scrive-Thiriez, Denis du Peage, président de Société des Sciences ; Paul Stahl ; Omer Bigo, Verdin, Parisette et Decoster, vice-présidents de la Société Industrielle ; Charrier, secrétaire général ; René Descamps, secrétaire du Corseil ; Breuvart, délégué d'Armentières ; etc.

Au premier rang de l'assistance, on remarque les épouses de nombreux invités.

Le discours du président M. Liévin Danel

Les premières paroles du président, M. LIEVIN-DANEL, sont pour saluer les nobles figures tombées au cours de la douloureuse année 1914 et dont la disparition a été pour notre pays autant de deuils nationaux.

Après le roi-chevalier, Alb. Ier de Belgique, ce sont : Alexandre Ier de Yougoslavie ; Barthou, notre ministre des Affaires étrangères ; le maréchal Lyautey ; le président Poincaré qui avait promis de donner une conférence à cette séance même ; c'est enfin le docteur Calmette, dont le souvenir est particulièrement cher aux Lillois.

A ces deuils nationaux s'en ajoutent malheureusement d'autres. Le 16 mars 1934, M. Maurice Vanlaer, trésorier de la société, s'éteignait doucement au milieu des siens. Enfin, le 20 novembre dernier, M. Gustave Mahieu, bibliographe remarquable, disparaissait à son tour.

Après avoir longuement salué les invités et félicité ceux qui furent à l'honneur, au cours de ces derniers mois, le président donna les grandes lignes du programme réalisé, conférences et excursions, en 1934.

M. Liévin-Danel, très applaudi, passe ensuite à la lecture du palmarès des prix et récompenses accordés par le Conseil d'administration. Nos lecteurs trouveront par ailleurs, une liste des principaux lauréats.

En dehors des grands prix, nous nous en voudrions de ne pas mentionner ici l'attribution d'une médaille de vermeil, au titre des employés ayant amélioré les procédés de fabrication dans leurs occupations journalières chez les industriels membres de la société, à M. Eugène HER, qui compte soixante-cinq ans de présence aux établissements Charles Tiberghien

Une grande date : le 25 décembre 1895

S'adressant à M. Louis LUMIÈRE, à qui il allait remettre la Grande Médaille d'Or de la Fondation Kuhlmann, M. LIÉVIN-DANEL brossa un émouvant tableau de l'Histoire du « Septième Art ».

« Il y aura 40 ans, le 25 décembre 1935, s'ouvrait au sous-sol du grand café du boulevard des Capucines, à Paris, une salle dans laquelle le public était invité à venir voir se réaliser les miracles de la photographie animée. Ce fut un enthousiasme indescriptible. Pendant une heure, on y voyait des choses magnifiques : un enfant qui mangeait son potage ; avec tous les signes d'une joie évidente ; une sortie d'usine avec les gestes affairés et joyeux des travailleurs rendus à la liberté ; enfin, l'arrivée d'un train en gare.

« Ce miracle, disait-on était l'invention des Frères Lumière, industriels, qui exploitaient, à Lyon, depuis 1882, une usine de préparation de plaques sensibles destinées à la photographie ».

Une paternité indiscutable

« Il sera quelquefois difficile au cours de leur si féconde carrière, d'attribuer à l'un ou à l'autre des deux frères, la paternité d'une invention.

« Depuis 1882 jusqu'en 1919, dit M. Auguste Lumière, dans une lettre récente qui a été rendue publique, c'est-à-dire pendant 58 ans, nous avons, mon frère et moi, travaillé en collaboration complète à toutes nos recherches. Tous nos travaux ont été publiés en commun et dans le plus parfait accord. Les circonstances nous ont entraînés par la suite dans des voies différentes, n'altérant nullement d'ailleurs l'affection profonde qui nous unit ».

« Dans cette même lettre, M. Auguste Lumière déclare que c'est son frère Louis qui est l'auteur et le père du cinématographe. C'est donc à ce dernier que la Société Industrielle veut rendre son hommage, non sans s'être incliné avec respect devant l'admirable sentiment qui a dicté les lignes qui précèdent, et en unissant dans notre admiration, ces deux savants d'un si grand cœur et d'un si parfait désintéressement ».

Œuvre utile

Après avoir rappelé les efforts des inventeurs de la photographie, proprement dite, l'orateur a évoqué la rapide diffusion et le succès de l'art merveilleux qu'est le cinéma.

L'Académie des Sciences en appelant dans ses rangs M. Louis Lumière a consacré sa carrière de savant.

M. LIEVIN-DANEL a encore ajouté : « En dehors de l'œuvre photographique que nous savons la présence de MM. Louis Nicolle, député du Nord et président d'honneur de la Société Industrielle ; Alfred Descamps, président de la Chambre de commerce de Lille ; Brun, président de la Société Industrielle de l'Est ; Wibaux, président de la Société Industrielle de Roubaix ; Alp. Motte, président de la Société Industrielle de Tourcoing, Rigollot, président de la Société Industrielle de Saint-Quentin, et de l'Aisne ; Swyngedauw, directeur de l'Institut Electromécanique ; Arquembourg, ingénieur délégué de l'Association des Industriels du Nord ; le colonel Trouble, commandant le 43e R.I. ; le général Miquel, commandant la 2e groupe de subdivisions ; Guilbaut et Becquart, conseillers généraux ; Vénot, vice-consul d'Espagne ; Van Petegnem, consul de Grèce ; A. Crépy, président de la Société de Géographie ; Marcel Bernard, directeur de la Compagnie Continentale du Gaz ; Mgr Lesne, recteur des Facultés Catholiques ; MM. Hé y, ingénieur en chef du Service des Voies Navigables ; Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Bevenzée, représentant M. Kara, consul de Pologne ; Scrive-Thiriez, Denis du Peage, président de Société des Sciences ; Paul Stahl ; Omer Bigo, Verdin, Parisette et Decoster, vice-présidents de la Société Industrielle ; Charrier, secrétaire général ; René Descamps, secrétaire du Corseil ; Breuvart, délégué d'Armentières ; etc.

Au premier rang de l'assistance, on remarque les épouses de nombreux invités.

Le discours du président M. Liévin Danel

Les premières paroles du président, M. LIEVIN-DANEL, sont pour saluer les nobles figures tombées au cours de la douloureuse année 1914 et dont la disparition a été pour notre pays autant de deuils nationaux.

Après le roi-chevalier, Alb. Ier de Belgique, ce sont : Alexandre Ier de Yougoslavie ; Barthou, notre ministre des Affaires étrangères ; le maréchal Lyautey ; le président Poincaré qui avait promis de donner une conférence à cette séance même ; c'est enfin le docteur Calmette, dont le souvenir est particulièrement cher aux Lillois.

A ces deuils nationaux s'en ajoutent malheureusement d'autres. Le 16 mars 1934, M. Maurice Vanlaer, trésorier de la société, s'éteignait doucement au milieu des siens. Enfin, le 20 novembre dernier, M. Gustave Mahieu, bibliographe remarquable, disparaissait à son tour.

Après avoir longuement salué les invités et félicité ceux qui furent à l'honneur, au cours de ces derniers mois, le président donna les grandes lignes du programme réalisé, conférences et excursions, en 1934.

M. Liévin-Danel, très applaudi, passe ensuite à la lecture du palmarès des prix et récompenses accordés par le Conseil d'administration. Nos lecteurs trouveront par ailleurs, une liste des principaux lauréats.

En dehors des grands prix, nous nous en voudrions de ne pas mentionner ici l'attribution d'une médaille de vermeil, au titre des employés ayant amélioré les procédés de fabrication dans leurs occupations journalières chez les industriels membres de la société, à M. Eugène HER, qui compte soixante-cinq ans de présence aux établissements Charles Tiberghien

Une grande date : le 25 décembre 1895

S'adressant à M. Louis LUMIÈRE, à qui il allait remettre la Grande Médaille d'Or de la Fondation Kuhlmann, M. LIÉVIN-DANEL brossa un émouvant tableau de l'Histoire du « Septième Art ».

« Il y aura 40 ans, le 25 décembre 1935, s'ouvrait au sous-sol du grand café du boulevard des Capucines, à Paris, une salle dans laquelle le public était invité à venir voir se réaliser les miracles de la photographie animée. Ce fut un enthousiasme indescriptible. Pendant une heure, on y voyait des choses magnifiques : un enfant qui mangeait son potage ; avec tous les signes d'une joie évidente ; une sortie d'usine avec les gestes affairés et joyeux des travailleurs rendus à la liberté ; enfin, l'arrivée d'un train en gare.

« Ce miracle, disait-on était l'invention des Frères Lumière, industriels, qui exploitaient, à Lyon, depuis 1882, une usine de préparation de plaques sensibles destinées à la photographie ».

Une paternité indiscutable

« Il sera quelquefois difficile au cours de leur si féconde carrière, d'attribuer à l'un ou à l'autre des deux frères, la paternité d'une invention.

« Depuis 1882 jusqu'en 1919, dit M. Auguste Lumière, dans une lettre récente qui a été rendue publique, c'est-à-dire pendant 58 ans, nous avons, mon frère et moi, travaillé en collaboration complète à toutes nos recherches. Tous nos travaux ont été publiés en commun et dans le plus parfait accord. Les circonstances nous ont entraînés par la suite dans des voies différentes, n'altérant nullement d'ailleurs l'affection profonde qui nous unit ».

« Dans cette même lettre, M. Auguste Lumière déclare que c'est son frère Louis qui est l'auteur et le père du cinématographe. C'est donc à ce dernier que la Société Industrielle veut rendre son hommage, non sans s'être incliné avec respect devant l'admirable sentiment qui a dicté les lignes qui précèdent, et en unissant dans notre admiration, ces deux savants d'un si grand cœur et d'un si parfait désintéressement ».

Œuvre utile

Après avoir rappelé les efforts des inventeurs de la photographie, proprement dite, l'orateur a évoqué la rapide diffusion et le succès de l'art merveilleux qu'est le cinéma.

L'Académie des Sciences en appelant dans ses rangs M. Louis Lumière a consacré sa carrière de savant.

M. LIEVIN-DANEL a encore ajouté : « En dehors de l'œuvre photographique

LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ARRAS SERA INAUGURÉE PAR M. MARCHANDEAU DIMANCHE 17 FÉVRIER

LE MINISTRE PRÉSIDERA EGALEMENT A AMIENS, LE 24 FEVRIER LE CONGRES DES MAIRES DES R.L.

On sait que le Congrès extraordinaire des Maires des régions libérées devait se tenir à Amiens les 16 et 17 février.

M. Marchandeau, ministre du Commerce, député-maire de Reims et président d'honneur de l'Association des Maires des R.L., ayant accepté d'assister à cette importante manifestation, celle-ci a été, suivant le désir du ministre, reportée aux 23 et 24 février.

Le ministre du Commerce doit, en effet, se rendre le dimanche 17, à Arras, pour l'inauguration de la nouvelle Chambre de Commerce.

Le dimanche 24 février, il présidera, à Amiens, le banquet de clôture du Congrès des Maires des R.L.

UN MINEUR DIVIONNAIS TUÉ AU FOND D'UN PUITS DE LA CLARENCE

Dans la nuit, l'ouvrier mineur M. Lesage Thomas, âgé de 29 ans, marié et père de trois enfants, demeurant rue F, n. 5, à Divion, était occupé à l'abatage au fond du puits de la Clarence, quand vers minuit, un éboulement se produisit ensevelissant le malheureux.

Lorsque les camarades de travail parvinrent à le dégager, l'infortuné avait cessé de vivre.

Après les constatations médicales, le corps de M. Lesage a été reconduit à son domicile.

Ses funérailles auront lieu ce matin.

Honorablement connu et estimé, la mort prématurée de ce brave père de famille a jeté la consternation parmi la laborieuse population ouvrière de la Clarence.

UNE FEMME S'EST JETÉE DANS UN PUITS A LANDAS

Au cours de la matinée, Mme Delannaide-Dussart, habitant au lieudit : La Guillotine, s'est jetée dans son puits à Landas.

Retirée aussitôt, elle expirait vers 17 heures, malgré des soins énergiques.

Mme Delannaide, qui était âgée de 65 ans, souffrait depuis quelque temps de troubles mentaux.

LA GRAVE AFFAIRE D'INTOXICATION ALIMENTAIRE D'HAUSSY

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

— Il y a eu plus de 40 cas très nets d'empoisonnement, nous ont déclaré de nombreuses personnes entre autres M. A. Clément qui ajoutait : « Certains restent dans un état alarmant comme ma pauvre femme qui, durant deux jours, a été entre la vie et la mort. Dans beaucoup de familles, tous les membres ont été intoxiqués. Chez moi, par exemple, j'ai été malade ainsi que ma fille pendant plusieurs jours, mon fils commence à se lever ; une femme reste toujours alitée et pour longtemps encore peut-être ! »

Le poulain

Le village est en effervescence, sous le coup d'une vive émotion que l'on comprend bien. Chacun donne son avis, explique la cause du mal et tout le monde se trouve d'accord pour dire qu'il s'agit d'une intoxication alimentaire.

Les docteurs ont spécifié que cette intoxication étaient due à des viandes impropres à la consommation.

Quelle viande ?

— C'est très simple, nous a dit M. Abdon Clément, dont la déclaration reflète l'opinion générale, nous sommes tous tombés malades après avoir mangé de ce poulain que débita M. Daniel Delcroix, cultivateur à.

Le 9 janvier, M. Daniel Delcroix, qui exploite une importante ferme, rue des Cavées, tuait un poulain et comme il se proposait de le débiter, il fit venir le vétérinaire de Solesmes, M. Vignolle qui, après avoir examiné la viande, apposa le cachet réglementaire.

La vente eut lieu les 12 et 13 janvier. Et c'est à partir du moment où l'on eut mangé de cette viande, disent les plaignants, que l'on fut malade.

Ce que disent les uns...

La plupart des ménagères n'avaient pas manqué l'occasion d'acheter un morceau de viande débitée à la ferme Delcroix.

Or, tous ceux qui en mangèrent, ne furent pas intoxiqués et c'est l'argument qu'invoque M. Delcroix.

« Nous en avons mangé, à la ferme, dit-il, personne n'a été malade et notre cas n'est pas unique. Du reste, dit-il, la viande était saine et propre à la consommation, le vétérinaire l'avait du reste reconnu. Je n'ai rien à me reprocher. La vente a été faite régulièrement, toutes précautions au point de vue hygiène étant prises ».

M. Vignolle, l'honorable vétérinaire de Solesmes, avait précédemment donné des soins au poulain. Il connaissait la bête. Il déclare du reste qu'il a sérieusement examiné la viande, comme il le fait habituellement, et qu'elle ne présentait pas la moindre apparence de mauvais aloi.

...et les autres

Les habitants du village, surtout ceux qui ont été empoisonnés, sont aussi catégoriques, mais dans un sens tout différent.

« Ce poulain était déjà malade, on l'a soigné, on lui a peut-être fait des piqûres et c'est ce qui explique qu'une partie seulement de ceux qui en mangèrent furent malades, ceux qui eurent un morceau de « devant », poitrail, épaule, etc... »

Car la viande était mauvaise, nous disait M. Clément. Nombreux sont ceux qui l'on jeté en s'apercevant que, cuite, elle empestait l'éther, ou je ne sais quel autre produit.

« Je vais vous citer un exemple, ajoutait-il : Le jour où l'on débitait, un commerçant de Douchy, M. Richard, venant chez moi, crut faire une occasion en achetant un kilo de bifteacks. Il m'a raconté que lorsque la viande fut cuite, elle sentait si mauvais que sa femme la jeta au fumier.

L'enquête

Dès que le chef de brigade de gendarmerie de Solesmes, M. Duez, fut au courant de ces faits, il procéda à une enquête approfondie. Le parquet de Cambrai, hier matin, a commis M. le docteur Timal, médecin légiste, pour examiner les malades.

D'autre part, M. Duez, qui avait déjà saisi des morceaux de viande, s'est encore rendu hier matin à Haussy où, accompagné du garde M. Gressier, il a de nouveau fait des prélèvements dans les poumons du poulain que le fermier, M. Delcroix avait enfouis dans son jardins avec les entrailles.

La viande prélevée a été envoyée à l'Institut médico-légal de Lille, aux fins d'analyse.

L'enquête, en attendant les résultats de cette analyse, se poursuit et l'on peut espérer que toute la lumière sera faite sur les causes encore mystérieuses de cette pénible affaire.

L. B.

LA SŒUR DU ROI ALBERT DE BELGIQUE ENTRE EN RELIGION

C'est hier qu'a été célébrée la prise de voile de la princesse Joséphine de Belgique.

La princesse Joséphine, sœur du roi Albert, est veuve du prince Charles de Hohenzollern-Sigmaringen.

Depuis son mariage, elle ne vint en Belgique qu'à de rares intervalles, à l'occasion de cérémonies familiales. Devenue veuve, elle s'était retirée dans son château des bords du Rhin ; on la vit pour la dernière fois à Bruxelles lors des obsèques du roi Albert.

On pense, dans l'entourage de la princesse, que le grand chagrin qu'elle éprouva à la suite de la mort tragique de son frère est à l'origine de sa détermination de prendre le voile.

La cérémonie, qui fut d'une très grande simplicité, s'est déroulée au couvent du Saint-Lioba, à Guntherstal.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 21 janvier 1935. — Soleil : lever, 7 h. 37 ; coucher, 16 h. 28 ; Lune : lever, 16 h. 39 ; coucher, 6 h. 17.

Aujourd'hui : Sainte-Agnès. — Demain : Saint-Vincent.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 20 janvier 1935, à 8 h. : Baromètre : 777 mm. 7 ; hausse depuis la veille, à 18 h. : 6 mm. 7 ; Thermomètre : Frontin : 0.0 ; Minima : — 9.0 ; Etat hygrométrique : 56 ; Hauetnr d'eau tombée depuis la veille à 18 h. : Néant ; Direction du vent : Est ; Force : faible ; Direction des nuages : Pas d'observation ; Etat du ciel : couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Froid, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel : couvert avec chutes de neige ou de pluie ; Vent du secteur Nord, modéré ; Température en